

# Le nautisme : trois types d'activités aux conditions d'emploi différentes



Insee Analyses Corse n°26, juin 2019

En Corse, le nautisme représente 575 établissements et 930 salariés ETP en 2016. La filière se décompose en trois segments. Les services de loisirs, tournés vers le sport et les promenades en mer, regroupent la moitié des emplois. La grande majorité sont saisonniers, le nombre d'emplois est ainsi multiplié par 4,5 entre l'hiver et la pleine saison. Les métiers de moniteurs sportifs et de marins y sont les plus présents. Parallèlement, l'industrie, le commerce et les services, liés à la flotte de plaisance, offrent des emplois nettement plus stables et mieux rémunérés, mais les salaires sont en deçà du niveau régional. Un emploi sur deux est un poste d'ouvrier. Enfin, les ports de plaisance sont généralement gérés par la commune d'implantation : trois emplois portuaires sur quatre relèvent d'employeurs publics. Néanmoins, un sur deux est saisonnier. Les rémunérations y sont plus faibles que dans les autres segments du nautisme.

## Le NAUTISME c'est :

575

établissements

930

salariés ETP

27

Ports

16

mouillages organisés

1/3

des postes pourvus par  
des femmes

Cette publication a été réalisée en partenariat avec la Direccte et l'Adec



Sous embargo jusqu'au 20 juin 2019 12h